



**Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques a.s.b.l.
Comité Technique**

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)
3, Route d'Arlon L-8009 Strassen www.flassa.lu IBAN LU48 1111 0458 9413 0000

**Règlement fédéral d'agrégation FLASSA M3:
Cycle Supérieur / CMAS M *****

Pour obtenir l'agrégation fédérale le demandeur remplira les conditions suivantes :

1. Faire une demande d'agrégation écrite à la FLASSA.
2. Etre licencié de la FLASSA.
3. Produire une copie du diplôme Cycle Supérieur ou du brevet CMAS M ***
4. Produire un certificat de participation active à 2 sessions P1 et 1 session P2 au moins.
5. Produire un certificat de participation active à 1 session de formation théorique et pratique P3.
6. Produire un carnet de stage dûment rempli et signé certifiant la participation active comme moniteur examinateur M1 ou comme stagiaire à 2 examens de toutes les épreuves théoriques et pratiques P3.
7. Produire un certificat de participation active à une session Cycle Inférieur / M1 comme candidat, stagiaire ou membre du jury.
8. Produire un certificat de participation active à une session Cycle Moyen / M2 comme stagiaire FLASSA ou comme candidat et y participer aux exercices pratiques incluant obligatoirement ceux de la plongée profonde.
9. Faire un exposé de son choix respectant le cadre des activités fédérales et se situant sur un niveau moniteur ou administrateur. Cet exposé se fera durant l'examen pratique Cycle Supérieur / M3 ou à une date définie par le jury.
10. Prendre en charge un stagiaire M1 durant sa formation pédagogique (lors des deux brevets P1 et d'un brevet P2) ou d'un stagiaire M2 durant un stage d'expérience pratique en mer type M2 (l'organisation d'un brevet P3). Dans le cas du Cycle Supérieur la prise en charge devrait précéder l'examen pratique. Le certificat de participation sera délivré par le délégué du Comité Technique de la FLASSA (obligatoirement un M3).
11. Maîtriser l'allemand ou le français et avoir des notions sérieuses du luxembourgeois.
12. Produire un certificat de participation à un cours de base en matière de secourisme selon le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 (Art. 24), reconduit par un certificat de rappel, si plus de 5 ans (Art. 29 et 30).
13. Produire un certificat de participation à un cours sur la réglementation FLASSA.
14. Produire un permis bateau côtier.
15. Produire un certificat restreint de radiotéléphoniste maritime (facultatif, mais recommandé).
16. Produire un certificat d'expérience de base plongée enfants/jeunes.

Le Comité Technique décidera en dernier lieu de l'agrégation.

Révisions :

Date	Page	Par	Sujet
Rév.0 01.06.05	Toutes	Commission d'agrégation	Version originale, accord du CT du 01. juin 05
Rév.1 11.03.07	Toutes	Commission P3 2007	Adaptation à la nouvelle réglementation P3, accord du CT du 7 mars 07
Rév.2 05.02.14	1-2	CT	Définition du cours de base et de rappel de secourisme. Le certificat restreint de radiotéléphoniste maritime devient facultatif.



**Fédération Luxembourgeoise des Activités et Sports Sub-Aquatiques a.s.b.l.
Comité Technique**

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)
3, Route d'Arlon L-8009 Strassen www.flassa.lu IBAN LU48 1111 0458 9413 0000

Certificats à remplir

	Date & Lieu	Signatures
Certificat de participation active à 1 session P1 (Pièce agrégation M1 à reproduire)		Moniteur FLASSA
Certificat de participation active à 1 session P1 (Pièce agrégation M1 à reproduire)		Moniteur FLASSA
Certificat de participation active à 1 session P2 (Pièce agrégation M1 à reproduire)		Moniteur FLASSA
Certificat de participation active à 1 session de formation théorique et pratique P3. (Pièce agrégation M2 à reproduire)		Directeur de stage
Certificat de participation à une session Cycle Inférieur / M1 (Pièce agrégation M2 à reproduire)		Directeur de stage
Certificat de participation à une session Cycle Moyen / M2		Directeur de stage
Certificat de l'exposé repris au n°9 du régl. Agr. M3 /CMAS M***		Directeur de stage
Certificat de prise en charge d'un stagiaire M1 ou M2		Délégué du CT
Certificat de participation à un cours sur la réglementation FLASSA (Pièce agrégation M1 à reproduire)		Chargé de cours
Certificat d'expérience plongée enfants/jeunes (Pièce agrégation M2 à reproduire)		Moniteur FLASSA